

## **COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 1<sup>er</sup> septembre 2006 à la Maison Régionale des Sports de Lorraine à TOMBLAINE à 19H30**

**Présents** : Claude BERNARDIN - Tony BOURRIER - Patrick FORRETT - Frédéric GIARDI –Didier LAMM - Françoise LAPICQUE - Didier REMLE - Franck SIGWALT.

**Excusés** : Paul BILLANT - Pierre CLEMENT - Yvon CHARPENTIER - Jenny FLABBEE - Sylvie GAROT - - Michèle LEONARD - Philippe LEONI - Jean BIANCHI - Hubert FOISSEY - Philippe HOTON - Jean MELINE - Albert RAGNI

**Assistent également à la réunion** : Marie France THILL, assistant associatif départemental - Vanessa THOUAILLE.

Le président Patrick FORRETT remercie les personnes présentes et exprime les excuses des absents.

### **1/ Approbation du compte-rendu du dernier Comité Directeur**

Le compte-rendu du Comité Directeur du 30 juin 2006 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **2/ Préparation de l'Assemblée Générale 2006**

Après discussion, les différents points suivants sont déterminés :

- invitation des personnalités
- validation de la proposition d'ordre du jour
- interventions des 3 commissions : sportive (Claude Bernardin), technique (Didier Lamm), et arbitrage (Françoise Lapique, pour Pierre Clément qui sera absent).

Il est décidé d'envoyer aux clubs par courrier postal : l'ordre du jour et les pouvoirs pour l'Assemblée Générale, ainsi qu'un rappel pour l'engagement des équipes. Ces différents documents seront également disponibles sur le site internet du CD.

A l'assemblée, seront distribués les annuaires régionaux. Les clubs absents se verront facturer les frais d'expédition des annuaires dus.

### **3/ Approbation des comptes financiers**

Le trésorier Franck SIGWALT présente et commente le compte de résultat de l'exercice terminé le 30 juin 2006. Il explicite certains points précis suite aux questions des membres présents. Le budget prévisionnel fait état d'un déficit de 8900 €. Les comptes financiers sont approuvés à l'unanimité. Patrick FORRETT annonce que les commissaires aux comptes effectueront leur contrôle le 8 septembre prochain pour pouvoir présenter leur rapport lors de l'Assemblée Générale.

### **4/ Divers**

- \* Patrick FORRETT annonce que certains clubs ne sont pas encore ré-affiliés.
- \* Claude BERNARDIN annonce qu'il prépare les archives des anciens bulletins du CD pour les placer sur le site internet. Philippe HOTON est en train de mettre à jour pour 2006/2007 le site. Ce dernier sera hébergé chez un hébergeur professionnel autre que free.
- \* Concernant les nouvelles licences : elles porteront obligatoirement l'une des deux mentions suivantes : « ni entraînement, ni compétitions » ou « certificat médical présenté ». Françoise LAPICQUE rappelle l'obligation de présenter un certificat médical séparé dans le premier cas, selon les directives de la dernière circulaire administrative.
- \* Patrick FORRETT annonce que la Convention Collective du Sport sera très prochainement disponible. Il présente le dispositif d'aide à la licence de la CAF et les mesures semblables de la part du Conseil Général.
- \* le CD décide de la reconduction pour 1 an du contrat de travail de Vanessa THOUAILLE, suite à l'acceptation de la prise en charge CAE.
- \* Lors des Euro-Mini-Champs qui ont eu lieu à Schiltigheim fin août, 8 jeunes de Meurthe et Moselle étaient présents ; la meilleure place a été obtenue par Dorian Nicolle qui termine 4<sup>ème</sup> du tableau Garçons de 1994.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 h 30.

Françoise Lopicque, secrétaire de séance